

LES NOUVELLES MICROPIPETTES HAUTE PERFORMANCE

Acura® manual XS

l'excellence - tout en finesse

- Spécialement conçue pour le monde de la recherche
- Parfait équilibre ergonomique
- Légèreté et activation ultra-douce
- Maniabilité inégalée
- Ejecteur réglable tous tips



SOCOREX
SWISS

SOCOREX ISBA S.A.

1024 Ecublens / Lausanne
Suisse

Tel. +41 (0)21 651 6000

Fax +41 (0)21 651 6001

socorex@socorex.com

www.socorex.com



Curie-Cancer, l'Institut Curie labellisé « Institut Carnot 2 »



© Noak / Le Bar Floréal / Institut Curie

Fin avril 2011, Valérie PECRESSE, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a annoncé la liste des laboratoires retenus dans le cadre de l'appel à candidatures « Instituts Carnot 2 ». 34 laboratoires de recherche ont ainsi été labellisés et, parmi ceux-ci, l'Institut Curie-Cancer. Gros plan !

Le label Carnot, un label d'excellence du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Le label Carnot est un label d'excellence décerné par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à des établissements de recherche en France. Donné initialement pour quatre ans, il est destiné à favoriser la recherche partenariale, c'est-à-dire la conduite de travaux de recherche menés par des laboratoires publics en collaboration avec des acteurs socioéconomiques, en particulier avec des entreprises. Les établissements labellisés - appelés « Instituts Carnot » - reçoivent des financements en provenance de l'ANR, calculés en fonction du volume des recettes tirées des contrats de recherche avec leurs partenaires.

« Ces Instituts favorisent le rapprochement des acteurs de la recherche publique et du monde socioéconomique, afin notamment de fluidifier et d'accélérer le passage de la recherche à l'innovation et le transfert de technologies », a indiqué Valérie PECRESSE, lors de l'annonce des candidatures retenues.

Lors de la première phase du dispositif Carnot, lancée en 2006, 33 instituts représentant 17 000 personnels de recherche, 1 500 M€ de budget annuel et 230 M€ de recettes contractuelles avec les entreprises, ont bénéficié d'un soutien annuel d'environ 60 M€ fondé sur leurs performances en matière de recherche contractuelle. L'évaluation récente du dispositif a démontré son efficacité avec des résultats remarquables : les revenus issus de la recherche contractuelle du réseau des Instituts Carnot ont augmenté de plus de 30 % en quatre ans.

La seconde vague de laboratoires labellisés : les « Instituts Carnot 2 »

Le 28 avril dernier, à l'issue de l'appel à candidatures « Instituts Carnot 2 », le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche a annoncé les lauréats. 34 laboratoires de recherche ont été labellisés et seront dotés d'environ 60 millions d'euros par an. Le montant sera également ajusté en fonction du volume des recettes contractuelles réalisées par les Instituts sélectionnés. Ces 34 Instituts comprennent dix nouveaux laboratoires et sont labellisés pour une durée de cinq ans contre quatre pour la première vague lancée en 2006. Les « Instituts Carnot 2 » tiennent compte de l'évaluation des 33 premiers Instituts, et intègrent de nouvelles thématiques (santé, sciences humaines et sociales...), en lien avec la stratégie nationale de recherche et d'innovation.

Les nouveaux instituts couvrent la très grande majorité du territoire et concernent près de 25 000 chercheurs. Ils représentent un budget de recherche consolidé de 1,9 Md€ et près de 350M€ de recettes partenariales dont 60M€ avec des PME.

La ministre Valérie PECRESSE a rappelé que ce dispositif sera consolidé par un appel à projets de 500M€, dans le cadre du programme « Investissements d'avenir », réservé aux Instituts nouvellement labellisés. Ces moyens supplémentaires leur permettront de renforcer leurs liens avec les PME et à l'international.

Curie-Cancer : des équipes de recherche cognitive, recherche translationnelle et recherche clinique

Dans cet ensemble, l'Institut Carnot, nommé Curie-Cancer, s'inscrit dans la droite ligne du modèle cher à Marie Curie : de la recherche aux soins innovants. Curie-Cancer regroupe les équipes dont les travaux sont focalisés sur la lutte contre le cancer, qui ont déjà des partenariats en cours avec des industriels, ou qui travaillent sur des thématiques ou développent des modèles susceptibles d'intéresser à terme des partenaires industriels. Il s'agit à la fois des équipes de recherche cognitive, des équipes de recherche translationnelle et des équipes de recherche clinique.

« C'est un excellent résultat pour l'Institut Curie », se félicite le Pr Claude HURIET, président de l'Institut Curie, « car il récompense une candidature importante pour le développement de l'Institut Curie et la mise en œuvre de programmes de collaboration de recherche avec des industriels au bénéfice des patients. »

Rappelons que l'Institut Curie est une fondation reconnue d'utilité publique associant le plus grand centre de recherche français en cancérologie et deux hôpitaux référents pour les cancers du sein, les tumeurs pédiatriques et celles de l'œil. Fondé en 1909 sur un modèle conçu par Marie Curie, il réunit 3 000 personnes, dont 2 000 au niveau du soin et 1 000 au niveau de la recherche et de l'enseignement, ce qui en fait un leader à l'échelle européenne.

Curie-Cancer est conçu pour rassembler tous les maillons qu'un partenaire académique peut offrir à un industriel souhaitant collaborer dans une optique de création, puis de développement de thérapéutiques contre le cancer : biologie cellulaire, génétique, chimie médicinale, bioinformatique, physique et mathématiques, bio-banque de tumeurs prélevées au bloc opératoire, modèles animaux, imagerie, et enfin les études cliniques.

« Notre rêve est évidemment que nos laboratoires puissent être à l'origine d'un grand produit contre le cancer », explique Damien SALAUZE, directeur de Curie-Cancer, et également directeur du département Brevets et Partenariats industriels de l'Institut Curie.

Curie-Cancer : une offre unique et compétitive au bénéfice des patients

Curie-Cancer répond à un besoin exprimé des acteurs socioéconomiques de son domaine d'activité, et ce dans un marché très important et en forte croissance. Il propose une offre unique et dispose d'un avantage compétitif rare du fait de son modèle alliant d'une part recherches cognitive, translationnelle, et clinique, et d'autre part sciences biologiques et sciences non biologiques.

Grâce à ses plateformes technologiques, sa banque de tumeurs caractérisées, et ses modèles animaux de cancer, il est en mesure de conduire des partenariats que peu d'autres structures sont en mesure de pouvoir conduire.

Pour en savoir plus :